



Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Montréal, le 31 octobre, 2006

Nouveaux plans visent la destruction des dernières forêts, espaces verts en péril Environ la moitié des espaces verts non protégés des écoterritoires risque de disparaître Commission s'apprête à adopter nouvelles priorités pour politique des espaces naturels

**Commission du conseil d'agglomération sur les grands équipements
Et les activités d'intérêt d'agglomération
Le mercredi 1er novembre 2006 à 19h
Salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal**

Le maire Tremblay avait donné espoir aux Montréalais quand il a promis: 'Ce qui est vert restera vert' Ce slogan de campagne électorale et la création de la nouvelle politique d'espaces naturels, la "*Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*" avaient bien encouragé l'électorat. Cette politique avait promis que 8% de l'île comprendrait des espaces verts naturels protégés; soit 6% provenant de 'portions terrestres protégées dans les écoterritoires' et l'autre 2% viendrait 'd'écoterritoires aquatiques'. Mais, durant le mandat Tremblay, seulement 0,2% (110 hectares) ont été préservés, ce qui représente le seul territoire protégé depuis 1992. Et toujours, juste un peu plus que 3% de l'île est classifiée comme espace naturel protégé.

La promesse du maire s'évapore: Nouvelles priorités signalent la perte d'environ 800 hectares de nos écoterritoires

Mercredi, la *Commission sur les grands équipements* prévoit adopter de nouvelles priorités concernant la politique des espaces naturels. Selon ces priorités, établis dans le *Bilan de May 2006*, la ville est prête à sacrifier, au développement urbain, environ la moitié (800 hectares) des espaces verts naturels non protégés qui se trouvent dans les écoterritoires. À travers l'île, de l'est vers l'ouest, des écosystèmes avec des biodiversités irremplaçables sont plus que jamais à risque de disparaître. Plus de 1,000 hectares d'espaces naturels ont déjà été convertis en asphalte et béton depuis 1990. La perte d'un autre 800 hectares additionnels est incompréhensible.

Aux Rapides du Cheval Blanc à Pierrefonds, les espaces verts d'écoterritoire sont déjà en périls

Au cours des derniers 40 ans, les Montréalais n'ont pas cessé de demander que l'on préserve les espaces verts qui longent la rivière des Prairies aux Rapides du Cheval Blanc. Ce même territoire qui est maintenant identifié comme un écoterritoire dans la politique d'espaces naturels de la Ville. Une grande portion du secteur 'est' du Cheval Blanc a déjà été recouvert de condos et bétons durant la gouvernance Tremblay. Maintenant les citoyens sont enragés par un échange de terrains qui va extraire 10,5 hectares du secteur 'protégé' de l'écoterritoire du Cheval Blanc afin qu'on puisse y construire un projet résidentiel majeur. Cet échange de terrain ne fera que faciliter le développement sur d'autres hectares adjacents.

La Ville crée de la confusion avec ses chiffres: Les administrateurs parle des bienfaits de l'entente, et réclament que la ville cède 5 hectares afin d'en récupérer 15 du développeur. Ce n'est pas vrai! Les documents qui décrivent l'échange révèlent que la ville est prête à échanger 9 hectares publics du Cheval Blanc sur lesquels on pourrait développer, contre 7,5 hectares de terrain en zone inondable qui appartiennent au développeur. Puisque la loi du Québec ne permet pas la construction en zone inondable, impliquant que ces terrains sont par défaut protégés, ceci fait en sorte que la Ville n'aura pas préservé aucun hectare du Cheval Blanc avec cet échange. Au contraire, tous les Montréalais sont perdant quand le régime Tremblay donnent des espaces verts publics à un développeur pour un projet majeur qui ne fera que mettre en danger l'intégrité écologique du territoire riverain avoisinant.

Trois votes – le 23 mai, le 31 août et le 30 octobre – pour enlever des terrains ‘protégés’ de l’écoterritoire des Rapides du Cheval Blanc, allant à l’encontre du Décret du Cabinet de Québec

Un décret du Cabinet de Québec qui date de décembre 2005 proscrit la vente ou l’échange de terrains d’écoterritoires publics de l’île de Montréal. Malgré ce décret, et après deux votes au conseil de ville de Montréal et un vote au conseil d’agglomération, la Ville a quand même approuvé l’échange de terrains publics du Cheval Blanc afin d’y construire un projet résidentiel majeur. Au cours de tout ceci, **il n’y eu aucune consultation publique**.

La date de la réunion publique reste cachée: Une réunion publique pour dévoiler le plan controversé du développement résidentiel à Cheval Blanc est prévue en novembre à l’arrondissement Pierrefonds-Roxboro. L’arrondissement refuse toujours de confirmer la date de la réunion, une date qui a été annoncée au public de manière non officielle et ensuite changée trois fois par la suite. Ordinairement, on n’a noté qu’on avertit le public seulement 2 ou 3 jours à l’avance de telles réunions importantes. Les citoyens frustrés craignent que les commentaires que le public sera permis de présenter n’auront aucun impact puisque le projet semble déjà comme un fait accompli.

La démocratie participative, à la saveur Tremblay, stresse les citoyens. Les principes visionnaires, établis au Sommet de Montréal et ancré dans la Charte de Droits et Responsabilités de la Ville, ne sont pas respectés. Les **Priorités du Bilan** devant être adoptées le 1^{er} novembre, suggère ‘*des rencontres qui contribueront à impliquer les citoyens dans l’élaboration d’une vision d’avenir pour l’écoterritoire, une vision qui prend la forme d’un plan de concept*’. Mais il n’y a jamais eu de réunions concernant l’écoterritoire des Rapides du Cheval Blanc. Il n’y a pas de ‘plan de concept’ pour cet écoterritoire, pourtant il existe des plans de développement résidentiels.

Les objectifs de la politique des espaces naturels seront impossibles à atteindre à moins que la Ville change de cap Les développements inquiétants concernant Cheval Blanc ont mis en doute la confiance que le public a dans la Politique des espaces naturels. Et, les nouvelles priorités de la ville par rapport aux écoterritoires, i.e. de protéger environ la moitié des 1,600 hectares visés par la politique, est inacceptable! La Coalition Verte supplie l’administration de rapidement changer le cap afin que les objectifs louables de la ‘*Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*’ puissent être réalisés.

Contacts:

David Fletcher	514) 683-7864; 514) 502-5341 (cell)
Sylvia Oljemark	514) 332-9146
Lewis Poulin	514) 332-9146